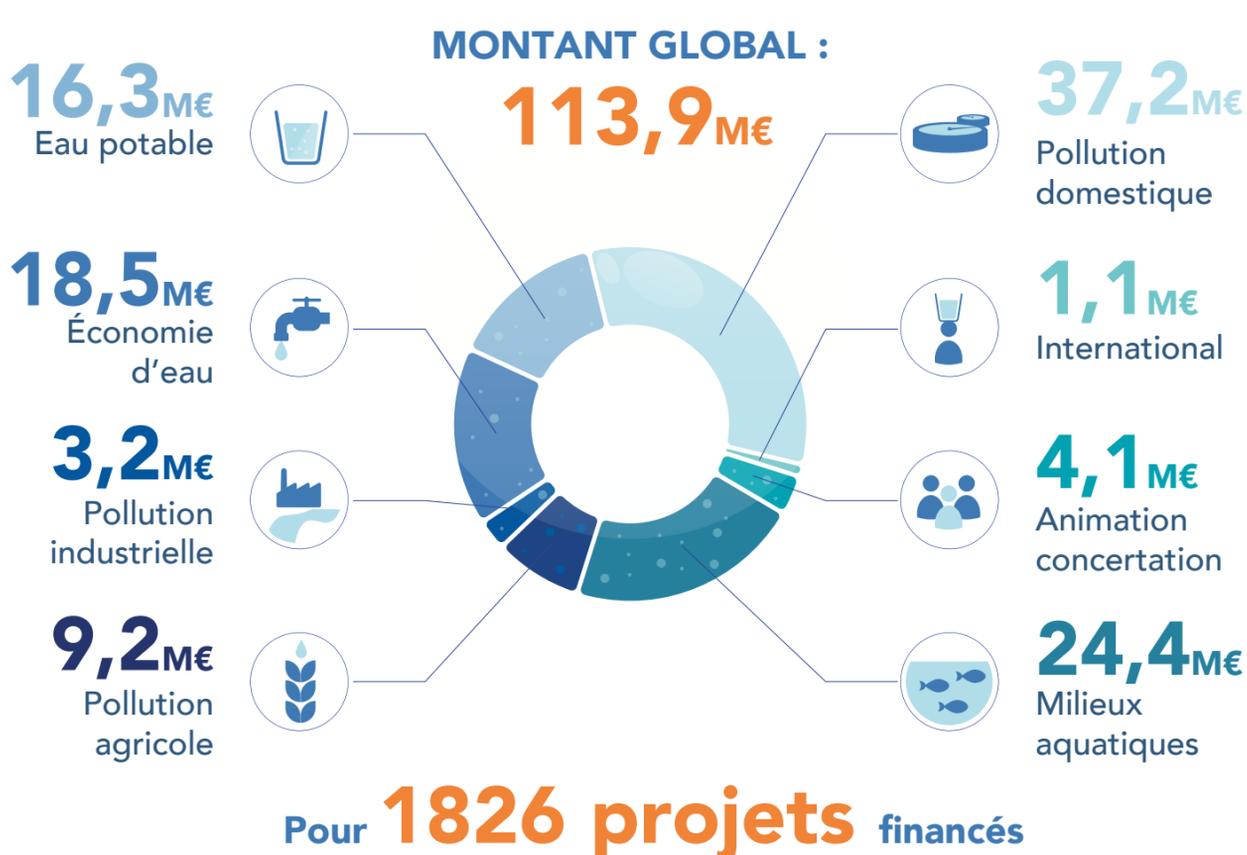
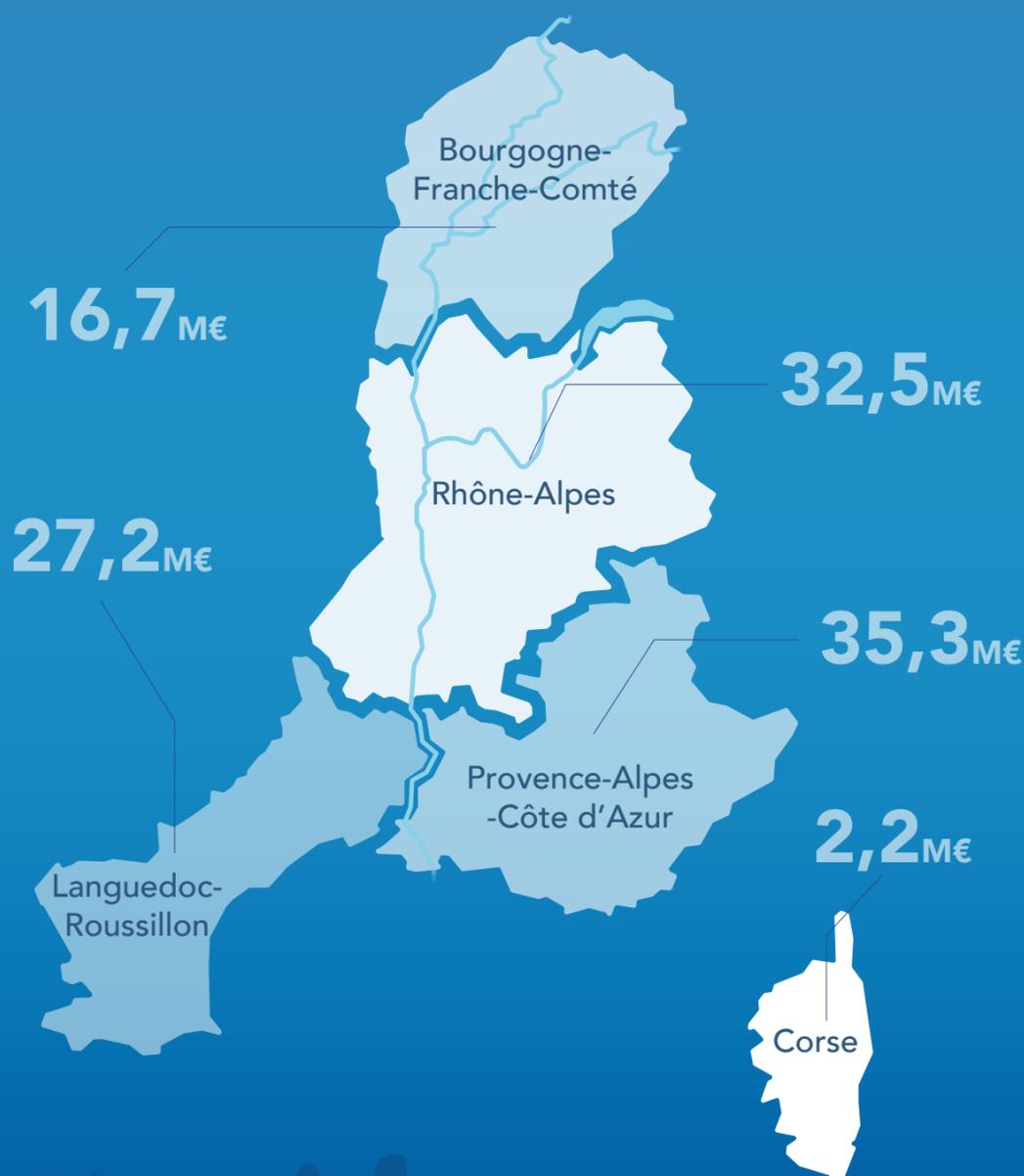


## CHIFFRES CLÉS DES INVESTISSEMENTS DANS LES BASSINS RHÔNE- MÉDITERRANÉE ET CORSE



Source : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

## RÉPARTITION DES SUBVENTIONS PAR RÉGION



Source : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

### À PROPOS DE L'AGENCE DE L'EAU

L'agence de l'eau est un établissement public de l'État sous tutelle du ministère de l'environnement, dédié à la protection de l'eau. Elle perçoit l'impôt sur l'eau payé par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs... Chaque euro collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations. La commission des aides délibère 4 fois par an pour allouer les aides dans le cadre de son programme d'intervention 2013-2018 « Sauvons l'eau » qui investit 3,8 milliards d'euros sur 6 ans.